

# Compte – rendu de séance du conseil municipal du conseil municipal

## Compte-rendu de séance du Conseil Municipal du 16 Septembre 2025

M. PICHARD	P	R. GUEHENNEUX	P	N. DORE	AE
Y. MOREUL	P	M. MAINGUY	AE	T. ECHELARD	P
J.Y. LIMOUX	P	M. RIO	P	D. TERRAT	P
I.RECOURSE	AE	F. DINEL	P	JF.BARRE	P
D. CHAUMORCEL	P	C.GAUTIER	A	I.DECUYPERE	P
C. CONOIR	AE	A.RISSEL	P		
A. SELLIN	AE	A.RONXIN	P		

P= présent AE=absent excusé A=absent

Absents excusés : Mme DORE a donné pouvoir à Mr LIMOUX, Mme CONOIR a donné pouvoir à Mr CHAUMORCEL, Mme MAINGUY a donné pouvoir à Mr ECHELARD, Mme SELLIN a donné pouvoir à Mr PICHARD, Mme RECOURSE a donné pouvoir à Mme MOREUL,

Absent : Mr GAUTIER,

Mr PICHARD informe le conseil municipal que Mme DURAND a démissionné du conseil municipal pour des raisons professionnelles. Comme le prévoit l'article L270 de code électoral qui précise que « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit », Mme DECUYPERE a donc été convié à rejoindre le conseil municipal en place. Mr PICHARD procède donc à l'installation de Mme DECUYPERE au sein du conseil municipal.

Mr DINEL Frédéric est arrivé à 19h10 et a pris part au vote à compter du point n°2 de l'ordre du jour

## Ordre du jour :

1. Nomination du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal

## Finances

3. DM n°1 : Crédit supplémentaire sur l'opération mairie
4. Participation financière dans les écoles : musique, transport piscine et dojo
5. Concours des maisons fleuries : fixer les prix des récompenses
6. Projet crèche : proposition de prêt à hauteur de 50 000 € par la MSA
7. Recensement de la population : étude de la proposition financière de la Poste

## Urbanisme

8. Fermeture définitive de la décharge communale sur la parcelle XB 120
9. Déclassement de la parcelle XB 120
10. Droit de Préemption Urbain : parcelles AB 447 et AB 449

## Questions diverses

# Compte – rendu de séance du conseil municipal du conseil municipal

## 01/09/2025 - Nomination du secrétaire de séance

Mr ECHELARD Thierry a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

### VOTE :

Pour :17/ Contre : 0/ Abstention : 0

\*\*\*\*\*

## 02/09/2025 - Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal

Mr PICHARD met au vote l'approbation du dernier procès – verbal.

### VOTE :

Pour :18/ Contre : 0/ Abstention :0

\*\*\*\*\*

## 03/09/2025 – DM n°1 : Crédit supplémentaire sur l'opération mairie

Mr Le Maire présente la DM n°1.

Considérant les travaux de climatisation réalisé à la mairie pour un montant total de 5 450,80 € HT, (1ère partie 4074,40 € HT et 2ème partie 1 376,40 € HT), soit un total de 6 540,96 € TTC

Considérant le budget alloué à l'opération « Mairie » de 5 000 €,

Mr le Maire propose la DM n°1 suivante :

MAIRIE DE MENEAC - COMMUNE (M57) DM 2025 Décision Modificative 1		
22/08/2025	Edition de Décision Modificative	1 / 1

### Décision modificative n°1 (virement de crédit)

Description : CLIMATISATION MAIRIE

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D I 21 2135 10037 (Mairie)	1 541,00		
D I 21 2183 10038 /021 (Médiathèque)	1 541,00		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement	EQUILIBRE
Dépenses :	Ouvertures	1 541,00		Solde Ouvertures
	Réductions	1 541,00		Solde Réductions
Equilibre :	Ouv. - Réd.			Ouv. - Réd.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Valide la DM n°1

### VOTE :

Pour 18/ Contre : 0/ Abstention :0

# Compte – rendu de séance du conseil municipal du conseil municipal

\*\*\*\*\*

## 04/09/2025- Participation financière dans les écoles : musique, transport piscine et dojo

Mr Le Maire donne lecture du courrier de demande des directrices de l'école Yves Coppens et Saint Jean – Baptiste.

Considérant la demande de la directrice de l'école Yves Coppens concernant la prise en charge du transport à la piscine (1 520 €), au dojo (1 330 €) et l'intervention musicale (640 €),

Considérant la demande de la directrice de l'école Saint Jean – Baptiste concernant la prise en charge du transport à la piscine (1 330 €) et l'intervention musicale (1 600 €),

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- Décide d'accorder la demande de prise en charge
- Autorise Mr Le Maire à signer les documents correspondants

### **VOTE :**

Pour : 18/ Contre :0/ Abstention :0

\*\*\*\*\*

## 05/06/2025 – Concours des maisons fleuries : fixer les prix des récompenses

Mr Le Maire présente la proposition de la commission Fleurissement, embellissement et environnement

Résultat du concours des maisons fleuries				
Catégorie Commerces				
1er prix	1	20,00 €	20,00 €	
2ème prix	3	10,00 €	30,00 €	
Catégorie Façades				
1er prix	1	25,00 €	25,00 €	
2ème prix	1	20,00 €	20,00 €	
3ème prix	1	15,00 €	15,00 €	
Puis par ordre alphabétique	3	10,00 €	30,00 €	
Catégorie Maisons avec Jardin				
1er prix	1	35,00 €	35,00 €	
2 ème prix	1	30,00 €	30,00 €	
3ème prix	1	25,00 €	25,00 €	
4ème prix	1	20,00 €	20,00 €	
5ème prix	1	15,00 €	15,00 €	
Puis par ordre alphabétique	20	10,00 €	200,00 €	
Catégorie Jardin potager				
1er prix	1	35,00 €	35,00 €	
2 ème prix	1	30,00 €	30,00 €	
3ème prix	2	25,00 €	50,00 €	
Puis par ordre alphabétique	11	10,00 €	110,00 €	
		Total	690,00 €	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Décide de retenir la proposition de la commission.

### **VOTE :**

Pour : 18/ Contre :0/ Abstention : 0

# Compte – rendu de séance du conseil municipal du conseil municipal

---

\*\*\*\*\*

## 06/06/2025 – Projet crèche : proposition de prêt à hauteur de 50 000 € par la MSA

Mr Le Maire rappelle le plan de financement approuvé en conseil municipal le 8 novembre 2024.

Suite à l'avancement du dossier, Mr Le Maire informe le conseil municipal que la CAF subventionne le projet à hauteur de 228 000 € et que la MSA propose un financement à hauteur de 50 000 € sous forme de subvention et propose un emprunt de 50 000 € assorti d'un taux d'intérêt de 2,5% sur 10 ans.

Mr Le Maire sollicite l'avis du conseil municipal sur la réalisation de cet emprunt.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **Décide** contracter l'emprunt de la MSA à hauteur de 50 000 € assorti d'un taux d'intérêt de 2,5% avec un remboursement sur 10 ans

### **VOTE :**

Pour : 18/ Contre :0/ Abstention :0

\*\*\*\*\*

## 07/09/2025 – Recensement de la population : étude de la proposition financière de la Poste

Mr Le Maire rappelle aux élus que la commune va faire l'objet d'une campagne de recensement de population en début d'année 2026.

Pour ce faire, sur les campagnes précédentes, la collectivité recrutait 4 agents recenseurs en collaboration avec un agent coordinateur à la mairie.

Mr Le Maire présente la proposition effectuée par les services postaux de Ploërmel.

	Salaire brut	Charges patronales	Frais de déplacement
Agent n°1	1 539,42 €	633,49 €	185,00 €
Agent n°2	1 539,42 €	633,49 €	185,00 €
Agent n°3	1 539,42 €	633,49 €	185,00 €
Agent n°4	1 539,42 €	633,49 €	185,00 €
Total	6 157,68 €	2 533,96 €	740,00 €
Total	9 431,64 €		
Proposition La Poste		12 324,00 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **Décide de retenir la proposition de la Poste,**

### **VOTE :**

Pour :17/ Contre : 0/ Abstention :1

# Compte – rendu de séance du conseil municipal du conseil municipal

---

\*\*\*\*\*

## **08/09/2025 – Fermeture définitive de la décharge communale sur la parcelle XB 120**

Mr Le Maire rappelle aux élus que la parcelle XB 120, située au Tertre Mérot était jusque dans les années 1990 une décharge communale et avait donc une utilité d'intérêt public.

Considérant la prise de compétence de gestion des déchets par le SMICTOM et l'adhésion de la collectivité au service,

Considérant que la parcelle est interdite d'accès au public et n'est donc plus d'utilité publique,

Considérant qu'il n'a pas été retrouvée trace de délibération du conseil municipal fermant définitivement la décharge communale du Tertre Mérot,

Mr Le Maire propose au conseil municipal de prendre une délibération actant la fermeture définitive de la décharge communale dite du tertre Mérot »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **Décide de fermer** définitivement la décharge communale du Tertre Mérot et de rendre la parcelle XB 120 inaccessible au public.

### **VOTE :**

Pour : 18/ Contre :0/ Abstention :0

\*\*\*\*\*

## **09/09/2025 – Déclassement de la parcelle XB 120**

Mr Le Maire propose aux élus de déclasser la parcelle XB 120 et de l'intégrer dans le domaine privé de la commune.

Conformément à l'article L 2141-1 du code général de la propriété des personnes publiques, un bien d'une personne publique, qui n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public, ne fait plus partie du domaine public à compter de l'intervention de l'acte administratif constatant son déclassement.

Vu la situation de l'immeuble sis au Tertre Mérot, parcelle XB 120, qui n'est plus affectée à un service public depuis le 16/09/2025 ;

Vu la réalisation du projet suivant de de création d'un parc de panneaux photovoltaïques

Monsieur le maire propose le déclassement de l'immeuble sis au Tertre Mérot, parcelle XB 120 et son intégration dans le domaine privé de la commune.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- **De déclasser** l'immeuble sis au Tertre Mérot, parcelle XB 120 et de l'intégrer dans le domaine privé de la commune

### **VOTE :**

Pour :18/ Contre : 0/ Abstention :0

# Compte – rendu de séance du conseil municipal du conseil municipal

---

\*\*\*\*\*

## 10/09/2025 – Droit de préemption urbain : parcelles AB 447 et AB 449

Mr le Maire expose aux élus le projet de vente des parcelles AB 447 et AB 449, situées Rue Mirebeau.

Considérant que la commune dispose d'un droit de préemption urbain sur la vente de ces parcelles,

Considérant le projet d'aménagement du futur acquéreur,

Considérant le projet communal de réhabilitation du centre communal annexe et le besoin en places de parking pour cet ensemble porté par la municipalité,

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal sur ce dossier

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **Décide d'exercer** son droit de préemption urbain

### **VOTE :**

Pour :14/ Contre :1/ Abstention :3

\*\*\*\*\*

### **Questions diverses**

- Recrutement services techniques : Mr WAROT a été recruté depuis le 1<sup>er</sup> septembre – Le service pluri communal a démarré avec les communes de Brignac et Evriguet
- Panneaux voie sans issues : Mr Le Maire fait part aux élus des demandes de panneaux de voie sans issue reçues en mairie. Après discussion le conseil municipal décide d'étudier toutes les demandes et d'y répondre favorablement lorsque cela est possible.
- Dossier cimetière – LE GUEVELLO : la procédure est toujours en cours étant donné que la partie adverse a fait appel sur la décision du juge du tribunal administratif
- Etat d'avancement dossier Ehpad / crèche / Maison de santé
- Mr Le Maire informe les élus que régulièrement des courriers de demande d'élagage sont adressés aux propriétaires concernés, mais que parfois il est difficile d'obtenir des résultats rapidement.
- PLU : Suite à la réunion du conseil municipal du mois de juin, Mr Le Maire informe les élus des réponses obtenues pour les terrains qui pourraient être réservés à la construction et des réponses encore en attente. Suite aux différents échanges, le conseil municipal demande à Mr le Maire d'étudier les possibilités d'acquisition au niveau de la parcelle XB 56.
- Mme MOREUL rend compte des missions du service intergénérationnel et des missions opérations argent de poche de cet été.
- Mr RONXIN fait part des difficultés de stationnement lors des enterrements, bien que les barrières soient mises pour résERVER des emplacements aux familles. Il propose qu'un agent municipal soit présent pour les célébrations funéraires.
- Mr RONXIN fait part également des citernes non raccordées aux gouttières de l'abri du cimetière. Mr CHAUMORCEL répond que cela est prévu et que les services techniques vont se charger de le faire.

Séance close à 20h40.